



Fiche focus

Excavation de la terre à construire

Rédaction :

Mathieu AUDREN

Relecture :

Maxime DERU

Version du : 26/09/2025

1 Introduction

Un sol est composé de différents horizons aux caractéristiques variées. Les terres identifiées comme valorisables par le processus Nexterre doivent alors être excavées de sorte à assurer qu'elles ne soient pas mélangées à celles provenant d'autres horizons.

Cette fiche focus présente les préconisations pour l'excavation des terres destinées à une valorisation selon le processus Nexterre.

2 Préconisations pour l'excavation des terres valorisables

Pour assurer la collecte de la terre identifiées comme valorisable l'entreprise de terrassement doit :

- > Décaper la terre végétale et les autres horizons jusqu'à atteindre l'horizon contenant la terre identifiée comme valorisable ;
- > Excaver l'horizon ciblé et l'envoyer vers une plateforme de valorisation Nexterre,
 - Si la terre est conservée sur le site d'excavation temporairement, elle ne doit pas être soumise à des intempéries ou doit en être protégée le cas échéant,
 - La terre ne doit pas être humidifiée pendant son transport.
- > Vérifier que la terre prélevée pour valorisation ne contient aucun déchet (briques de terre cuite, enrobés, ...) et qu'aucun élément inattendu est présent dans le sol (cuve enterrée, ...) ;
- > Alerter en cas de modification non attendue de la nature du sol : variation importante de la couleur, de la texture ou de l'argilosité ;
- > Compléter le bordereau de suivi des terres excavées valorisables à destination de la plateforme de valorisation, en cas de valorisation hors site.